

Mairie



MAROLLES
EN HUREPOIX

Info *Marolles* Mag

Le magazine d'information de notre ville

N° 35 - Janvier 2020



Bonne et heureuse année 2020

Inauguration de « La Poste »

p.9



Inauguration de la route
de Cheptainville

p.9



Séjours d'été

p.18





MAIRIE

1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix

☎ 01 69 14 14 40

☎ 01 69 14 14 59

✉ mairie@marolles-en-hurepoix.fr

<https://marolles-en-hurepoix.fr>

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h



Téléthon le vendredi 6 décembre 2019.

SOMMAIRE

 Édito	p 3	 Associations	p 23
 Comptes-Rendus des Conseils Municipaux	p 4	 Tout s'explique	p 28
 Qualité de vie, environnement et sécurité	p 5	 État-civil	p 29
 Culture et loisirs en images	p 6	 Envoyez-nous vos photos	p 29
 Vie de la commune	p 8	 Et chez nos voisins...	p 29
 CCAS et Résidence du Parc	p 12	 Numéros utiles	p 30
 Médiathèque	p 15	<div data-bbox="880 1731 1511 2092" data-label="Text"> <p>Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix. Directeur de la publication : Georges JOUBERT. Responsable de la communication : Francis PREUD'HOMME. Service communication : Nathalie LAVENIR. Réalisation : Sandra CAUDRON.</p> <p>Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE, <small>EX-IMPRESSE</small>, certifiée Imprim'vert.  Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240.</p> <p>Photo 1^{ère} de couv. : Noël des enfants marollais le 21 décembre 2019. Photo 2^{ème} de couverture : Téléthon le vendredi 6 décembre 2019.</p> <p>Les textes doivent être fournis sur CD, par mail (communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : Lundi 11 mai 2020.</p> </div>	
 Manifestations à venir	p 16		
 Scolaire et périscolaire	p 17		
 Sport	p 20		





Marollaises, Marollais,

Au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, je vous adresse nos vœux les plus sincères afin que cette nouvelle année 2020 vous apporte à tous joie, santé et prospérité.

En tant que Maire, et avec l'équipe municipale, je sais pouvoir compter sur le dynamisme de toutes les forces vives qui animent notre commune : associations, bénévoles, enseignants, acteurs économiques, sans oublier nos anciens et nos jeunes qui offrent un bel exemple de « vivre ensemble ».

Pourtant, un certain nombre d'indicateurs montrent que les difficultés restent particulièrement vigoureuses et tenaces. Chacun d'entre nous en mesure les conséquences au quotidien et nous n'y échappons pas, ici comme ailleurs.

Il faut donc tout faire pour cultiver les raisons d'espérer et de croire en l'avenir.

C'est pourquoi, à chaque instant, il convient de faire preuve de professionnalisme et de rigueur, nécessaires à la réalisation de projets utiles à tous.

L'engagement partenarial, conclu début décembre, pour trois ans, avec les Finances Publiques de l'Essonne est ainsi venu sceller le lien de confiance entre nos deux entités en matière de gestion financière. La période des vœux est toujours l'occasion de retracer nos actions de l'année précédente. Je ne citerai que les plus importantes réalisations de 2019 :

- *l'installation de volets roulants au Centre de loisirs et à la salle périscolaire de l'école maternelle Vivier, pour apporter une protection contre la chaleur estivale excessive,*
- *le ravalement complet du bâtiment de l'école élémentaire Vivier, rue du Marché,*
- *la création d'un mur et d'un deuxième portail à l'école maternelle Gaillon, pour renforcer la sécurité des enfants,*
- *la poursuite de l'aménagement d'un lieu de vie, avenue du Lieutenant Agoutin, dans l'opération du « Cœur de Ville »,*
- *la réfection complète des toitures de l'église et de la médiathèque,*
- *l'achèvement du nouveau bureau de Poste, afin de pérenniser ce service public à Marolles-en-Hurepoix,*
- *la réhabilitation complète de la route de Cheptainville attendue depuis longtemps, dont 12% de l'investissement est à charge de la commune.*

Les grandes réalisations ne peuvent se faire que grâce au strict encadrement des dépenses de fonctionnement qui permet de dégager un autofinancement conséquent. Conjointement, la négociation d'emprunts à des taux très compétitifs rend possible la concrétisation de ces projets tout en conservant un endettement modéré de la commune.

Le rôle du Maire et du Conseil Municipal est d'anticiper l'avenir, de préparer la commune aux enjeux, défis et contraintes de demain et de répondre à vos attentes en termes de services ou d'infrastructures.

Différents projets verront le jour dans les années à venir mais en raison de la période pré-électorale des municipales, je ne vous citerai que le secteur gare, dont l'aménagement est inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme depuis 2013 et pour lequel une étude est déjà en cours avec Cœur d'Essonne Agglomération.

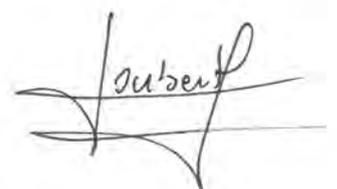
Je tiens aujourd'hui à remercier les maires-adjoints et les conseillers municipaux pour leur travail et leur engagement à mes côtés.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble du personnel communal pour son implication renouvelée à nos côtés. Notre équipe ne peut que se féliciter du travail effectué par nos collaborateurs dans le cadre de leurs missions de service public.

Je remercie également tous les membres du Centre Communal d'Action Sociale et son vice-président dont l'action revêt une très grande importance en ces temps particulièrement rudes.

Mes vœux s'adressent à chacun d'entre vous, à vos familles, vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre commune ; avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude.

Votre Maire,
Georges JOUBERT






Du 14 novembre 2019

Membres du Conseil Municipal présents : 20

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Membres du Conseil Municipal absents : 4

Votants : 22

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des suffrages exprimés les points suivants (M. Murail s'abstient pour les points 7 à 20, ces points n'ayant pas été présentés en commission, ce qui lui semble contraire au règlement du Conseil. Il lui est précisé que tous les points du conseil n'ont pas à être présentés en commission au préalable) :

1. Budget Principal - Décision modificative n° 2 - 2019
2. Cœur de ville : autorisation de conclure l'achat des parcelles AA 825, AA 829 et AA 679, dites « ½ Lunes », sises Avenue du Lieutenant Agoutin et autorisation à signer l'acte notarié (ce point a été rajouté en séance, afin de venir en complément de la décision modificative n°2)
3. Budget Principal - Anticipation de crédits 2020
4. Budget Principal - Autorisation de Programme Crédit de Paiement - Modification de l'autorisation de programme crédit de paiement pour l'agrandissement du Centre de Loisirs et la réhabilitation de la salle des fêtes
5. Budget Principal - Admission en non-valeur
6. Engagement partenarial entre la Commune de Marolles-en-Hurepoix et le Centre des Finances Publiques d'Arpajon 2019-2022 : autorisation à signer l'engagement
7. Personnel communal : Modification du tableau des effectifs

8. Personnel communal - Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents - risque santé
9. Service Enfance et Jeunesse - Accueil de collaborateurs occasionnels du service public
10. CAF modification de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement - prestation de service accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) « périscolaire »
11. Subvention au profit de la Maison Familiale Rurale de Semur-en-Auxois
12. Subvention au profit de l'association « Le 121 »
13. Annulation d'une subvention au profit de l'association « Chants d'ici et d'ailleurs »
14. Cimetière : Acceptation de rétrocession de la caverne n°12 sise dans le columbarium
15. Dérogation au repos dominical dans les commerces de détail en 2020
16. Signature d'une convention avec la ville de Brétigny-sur-Orge pour les frais d'écolage d'une élève scolarisée en classe ULIS pour l'année scolaire 2019-2020
17. Convention d'occupation d'un terrain RFF : autorisation à signer la convention
18. Cœur d'Essonne Agglomération - approbation du rapport d'activité 2018
19. SIARCE - approbation du rapport d'activité 2018
20. Modification du périmètre du SIARCE - Adhésion de la commune de Cerny pour la compétence eaux pluviales urbaines

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé des séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune : <https://marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/> après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.



QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

STOP aux dépôts sauvages

Il est régulièrement constaté des **dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants** sur le territoire communal et plus particulièrement aux pieds des points d'apports volontaires. Cela représente un coût pour le budget communal, car ce sont les services techniques qui sont mobilisés pour que la commune reste propre. **Ces dépôts, interdits par la loi, peuvent entraîner des amendes de 450 à 1500 euros.**

Des solutions existent pour chaque déchet. Elles sont détaillées dans le calendrier de collecte : <https://www.coeuressonne.fr/votre-quotidien/dechets/calendrier-des-collectes.html>

Par exemple, **pour les encombrants, l'enlèvement est gratuit, sur simple appel au 0 800 293 991**, alors n'hésitez pas à utiliser ce service. Un petit effort de chacun permettrait une amélioration du cadre de vie de tous les Marollais !



La «poignée hollandaise»

La «poignée hollandaise» pour ouvrir sa porte de voiture sans heurter un cycliste

Enseignée au Pays-Bas, cette autre façon d'ouvrir sa porte consiste à l'ouvrir avec la main opposée ce qui oblige à une torsion du corps. On pivote, donc on peut voir directement en arrière ou à tout le moins, dans le rétroviseur. On n'est plus dos à la route. À la place du conducteur ou assis juste derrière lui, c'est la main droite qui va agir. Et côté passager, à droite, ce sera la main gauche. L'autre avantage, c'est qu'avec cette technique, on ne peut pas ouvrir la porte soudainement, ce qui laisse aussi un tout petit peu plus de temps à l'éventuel deux-roues de réagir, en s'écartant.





Le plastique, un fléau pour la nature !



La mer comme la terre étouffent sous les déchets plastiques ! Les produits en plastique à usage unique les plus répandus sur les plages et les mers d'Europe, constituent, avec les engins de pêche abandonnés, 70 % de tous les déchets marins. Dans les pays industrialisés, seul un tiers de ces déchets est « traité », un très faible pourcentage est recyclé et les 2/3 finissent dans des décharges à ciel ouvert.

NE JETONS PLUS NOS ORDURES N'IMPORTE OÙ, N'IMPORTE COMMENT.



Recycler le plastique

Le recyclage du plastique est un enjeu de plus en plus crucial du fait des volumes impliqués à l'échelle mondiale. Les **consommateurs peuvent avoir une influence sur la consommation, le gaspillage et le taux de recyclage.**

Il est important de recycler le plastique. En effet, **fabriqué à partir de pétrole, il est issu de ressources non renouvelables** et il pose d'énormes problèmes de pollution lors de sa fin de vie. En effet, le plastique met entre 100 et 1000 ans à se dégrader dans la nature et cela a des conséquences sur la faune et la flore. Si le plastique n'est pas recyclable à l'infini, il peut être recyclé plusieurs fois avant d'être considéré comme un déchet. **Il est donc important de bien trier le plastique pour qu'il soit réutilisé comme pièces automobiles, habits en PVC recyclé, barquettes...**

Si le recyclage du plastique est important, le principal enjeu pour les consommateurs est surtout de **réduire sa consommation de plastique à la source pour produire moins de déchets.**

Acheter et utiliser moins de plastique

Depuis 2017 les sacs en plastique jetables, c'est fini ! **5 milliards de sacs en plastique à usage unique étaient ainsi distribués en caisse chaque année en France.** Ils finissaient souvent ingérés par les animaux marins et les oiseaux.

À partir du 1^{er} janvier 2020, l'interdiction du plastique va s'étendre à de nouveaux produits plastiques dits « à usage unique » :

- La **vaisselle jetable** en plastique : gobelets, verres et assiettes
- Les **bouteilles d'eau** en plastique dans les cantines scolaires
- Les **agitateurs et pailles** en plastique dans la restauration, la vente à emporter, les cantines et les commerces alimentaires
- Les **cotons-tiges** en plastique

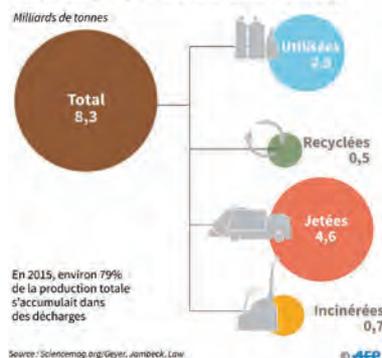
La directive européenne du 5 juin 2019 prévoit, notamment, l'extension de la liste des produits interdits à compter de 2021. Seront concernés les **contenants alimentaires en polystyrène expansé** ou les **tiges en plastique pour ballons**. Les États membres de l'Union européenne auront 2 ans au maximum pour transposer et mettre en œuvre ces interdictions).

Voilà des gestes simples qui peuvent sauver la planète ! Mais si vous voulez en faire plus, calculez votre empreinte écologique !

Mais si vous voulez en faire plus, rendez-vous sur internet : plusieurs sites vous proposent de calculer votre empreinte écologique.

La planète plastique

Environ 8,3 milliards de tonnes produites depuis les années 50



Le sapin de Noël



La tradition du sapin de Noël est très lointaine, même plus que Noël lui-même. Les Romains décoraient les sapins en l'honneur de Saturne, le Dieu de l'agriculture. C'est au XII^e siècle que la tradition du sapin est apparue en Europe, en Alsace. On parle alors de décorer les maisons avec des branches coupées 3 jours avant Noël. Ce sont les Allemands qui nous ont donné la jolie coutume de l'arbre de Noël. Au moyen-âge, ils décoraient les sapins avec des pommes. Plus tard, ils ont ajouté des chandelles et des biscuits en forme d'hostie. Avec le temps, les pommes sont devenues des boules, les chandelles des lumières. C'est pour cela que maintenant nous connaissons l'arbre de Noël, toujours vert, décoré avec des lumières, des guirlandes et autres décorations.

En France, l'arbre de Noël a été introduit à Versailles par Marie Leszcynska, femme de Louis XV en 1738. En 1837 Hélène de Mecklembourg, duchesse d'Orléans et d'origine allemande fait décorer un sapin aux Tuileries. Cette tradition se généralisera après la guerre de 1870 dans tout le pays.

Aujourd'hui cette coutume perdue pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Ce sapin que nous aimons et respectons tant, ne le jetez pas n'importe où ! Si vous l'avez acheté dans une jardinerie, la plupart d'entre elles vous le reprenne contre un bon d'achat. Sinon, apportez-le dans une déchetterie où il sera recyclé en compost.





Culture, loisirs et vie communale en images...



Cérémonie de commémoration du 11 novembre

Pour le 101^{ème} anniversaire de l'armistice, la cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire, des élus, des anciens combattants, de nombreux enfants et de Marollais. Il a ainsi été rendu hommage à nos héros d'hier et d'aujourd'hui, morts pour la France.



Accueil des nouveaux marollais le 16 novembre

M. le Maire a présenté les élus du conseil municipal et des membres du personnel communal aux nouveaux Marollais présents. Il leur a également fait découvrir les richesses du patrimoine de la commune et les nombreuses manifestations qui s'y déroulent. Tous ont ensuite pu partager le verre de l'amitié.



Vœux du maire à la population le 10 janvier

Cette soirée, ouverte à tous, a été l'occasion pour M. le Maire de présenter aux élus, aux présidents d'associations et aux Marollais présents ses meilleurs vœux pour 2020 et de revenir sur les actions menées durant l'année 2019. Période électorale oblige, il n'a pu présenter de futurs projets mais tous se sont ensuite retrouvés autour d'un cocktail pour échanger et partager.



Concert de rentrée - 29 septembre

Le trio de l'Arpajonnais, composé de Séverine Petit au violon, Karine Prévotat au piano et Laurent Lebon à la flûte traversière nous a offert un concert de musique classique. Le public a ainsi vibré de « Bach à Mozart ».



Fête de la peinture rapide - 6 octobre

Malgré un temps peu clémente, 18 enfants et 20 adultes ont participé à l'édition 2019 de la fête de la peinture. De très belles œuvres ont été réalisées. Une belle réussite !



Concert de Latin-Jazz - 15 novembre

Environ 80 personnes ont assisté au concert de l'ensemble « Buenavist 'Harpe » placé sous le signe des airs latino-jazz. Cet ensemble a sublimé ces musiques et chants grâce à des transcriptions inédites permettant de mêler chant, flûte, contrebasse, percussion et, chose inédite, harpe.



Culture, loisirs et vie communale en images...



Spectacle « Moi, le couscous et Albert Camus » 22 novembre

Ce spectacle, réalisé dans le cadre du Festival Dedans Dehors du théâtre de Brétigny, nous a proposé un voyage au cœur de la Méditerranée, de sa mémoire et de ses saveurs. Les spectateurs ont ainsi partagé un repas et des histoires dans un cadre intimiste et festif.



Concert de Noël - 15 décembre

La chorale Kantaldea, sous la direction artistique de Marie Hargous-Lesur a enchanté le public présent grâce à ses chants traditionnels basques. Durant ce concert mélodieux, la chorale a revisité une vingtaine de cantiques spirituels et profanes, mais également quelques chants de Noël.



Visite du Château de Chambord - 30 juin

Près de 100 personnes ont eu le privilège de découvrir Chambord lors des célébrations des 500 ans du Château. Pour le plaisir des visiteurs, le domaine a accueilli, entre autres, 500 cavaliers et meneurs en costume d'époque au fil d'une flânerie équestre jalonnée d'animations. Chambord a ainsi retrouvé une ambiance d'antan avec des présentations d'amazones, d'attelages de tradition, de vénerie, de maréchalerie, de chevaux utilitaires...



Visite du Château de Guédelon - 6 octobre

La visite guidée à la découverte du chantier médiéval de Guédelon et de ses principaux métiers a beaucoup plu aux plus de 60 personnes présentes. Lors de la visite libre, elles ont pu dialoguer avec les passionnés qui leur ont expliqué leur métier, leurs outils, leur travail, leurs rôles dans la construction du château fort.



Téléthon - 6 décembre

L'AFM-Téléthon est une association de parents et de malades qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. Le 6 décembre, nous avons recueilli la somme de 4 009,74 € pour la recherche, record battu ! Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les donateurs.



Noël des enfants marollais le 21 décembre

Les enfants ont rencontré le père Noël, fait des photos avec lui et il leur a offert un goûter. Ils ont assisté à un spectacle de magie. Tous sont repartis ravis, avec des souvenirs plein la tête.



Vœux du Maire à la population



Monsieur le Maire, entouré des élus municipaux, a présenté publiquement ses vœux aux Marollais en présence de Mme la Députée, M. le sénateur, M. le Président de Cœur d'Essonne Agglomération, les élus départementaux, membres d'associations et partenaires locaux.

Après avoir présenté les actions de l'année 2019, il a remercié, félicité et encouragé tous les acteurs qui contribuent à la vie de la commune, tant au niveau social, qu'associatif, culturel ou économique et a mis à l'honneur la Culture, le Sport et le Travail en remettant une médaille de la ville à :

- Mme Fabienne JOUYAUX, trésorière de l'École de musique depuis l'origine,
- M. Eric BROSSERON, Président de l'USM Tennis et nouveau Président de l'USM,
- Mme Claude CHABANI, Directrice Générale Adjointe des services depuis 2001 et en retraite en avril 2020.

Tous se sont ensuite réunis autour du traditionnel cocktail convivial.

Remise des médailles du travail



La médaille d'honneur du travail, instituée par le décret du 15 mai 1948, est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée ou assimilée.

Ces médailles sont la reconnaissance de toute une « tranche de vie », de l'apport de chacun et chacune au développement de son entreprise, grâce au professionnalisme, à l'efficacité et à l'amour du travail bien fait.

Pour la promotion 2019, félicitations aux 23 diplômés de la médaille du travail :

- 11 Argent (20 ans)
- 3 Vermeil (30 ans)
- 6 Or (38 ans)
- 3 Grand Or (après 40 ans de service).

Signature d'un contrat d'engagement partenarial avec les finances publiques de l'Essonne



Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration de la qualité des comptes, la commune de Marolles-en-Hurepoix et les Finances Publiques Départementales ont signé, le 6 décembre 2019, un contrat d'engagement partenarial visant au renforcement de la dématérialisation des échanges et de la fiabilité des comptes, à l'amélioration de l'efficacité des procédures, et au développement de l'expertise comptable, fiscale et financière.

La commune de Marolles-en-Hurepoix et le Centre des Finances Publiques d'Arpajon travaillent depuis plusieurs années dans un climat de collaboration fructueuse qui a permis de mener à bien des travaux de dématérialisation totale des flux, qui a facilité les échanges, réduit les délais de traitement et rationalisé les tâches.

L'engagement partenarial, conclu pour trois ans, vient officialiser le lien de confiance tissé entre la commune de Marolles-en-Hurepoix et les Finances Publiques.

Élections municipales 15 et 22 mars 2020



Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et, le cas échéant, le dimanche 22 mars pour le second tour. Les électeurs voteront pour élire leurs conseillers municipaux qui ensuite éliront eux-mêmes le maire de la commune au sein du Conseil municipal.

Pour voter, il faut avoir 18 ans, être inscrit sur les listes électorales et être en possession de ses droits civils et politiques, posséder la nationalité française ou bien celle d'un pays membre de l'Union européenne.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous pouvez le faire jusqu'au 7 février 2020 en vous présentant en mairie ou en ligne sur le site www.service-public.fr.

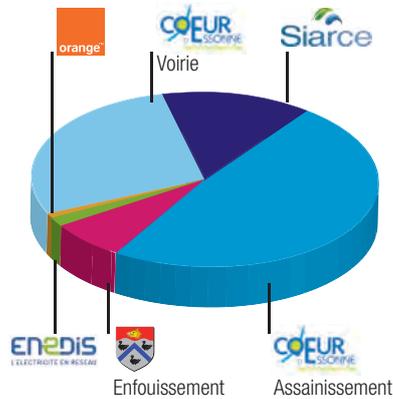
Si vous êtes inscrit et que vous souhaitez savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, vérifier que vous n'avez pas été radié ou connaître l'adresse de votre bureau de vote, vous pouvez remplir le formulaire en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



La route de Cheptainville réhabilitée !



Le samedi 28 septembre 2019 a eu lieu l'inauguration de la route de Cheptainville, clôturant les travaux de grande ampleur de réhabilitation des réseaux et aménagement de cette voie. Ces travaux, engagés depuis novembre 2017, ont permis le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable, financé par le SIARCE.



Cœur d'Essonne Agglomération a procédé à la réfection complète du réseau des eaux usées avec la création d'un poste de relevage et le gainage du réseau des eaux pluviales.

L'enfouissement des lignes électriques et de télécommunications a été réalisé par la **commune de Marolles-en-Hurepoix** soit 12% de l'investissement global. Pour ces travaux, la Commune va percevoir des participations de la part d'Enedis et d'Orange.

Cœur d'Essonne Agglomération a réalisé la chaussée, les trottoirs, le chaudiou (facilitant la circulation des vélos), les aménagements paysagers et un nouvel éclairage public permettant l'optimisation de l'éclairage et de la consommation énergétique.

Le nouveau bureau de Poste

Le 9 novembre 2019, après une semaine de fermeture pour le transfert de l'activité, le nouveau bureau de Poste est inauguré. Un bâtiment neuf, répondant au cahier des charges de la Poste, permettant un meilleur accueil du public et une amélioration des services. Le projet, lancé en 2014, aboutit à une réalisation immobilière, financée par la commune en s'appuyant sur une subvention d'État (dotation d'équipement des territoires ruraux), pour maintenir ce service à Marolles-en-Hurepoix.



Ces travaux d'importance démontrent la prise en compte des besoins et des évolutions réalisables en maîtrisant les coûts par des financements propres à la commune et des subventions négociées au maximum des possibilités.



Les brèves du patrimoine communal

Pont RD26

Une réalisation du département de l'Essonne, dans laquelle Cœur d'Essonne Agglomération a pris en charge la modernisation des candélabres et l'élargissement du trottoir Nord pour répondre à l'augmentation des déplacements piétonniers, à la demande de la commune.



Médiathèque

Sous un beau ciel d'hiver, des toitures changent ; celle de la médiathèque est finie, et va permettre de poursuivre la réfection de ce bâtiment par un ravalement complet de la façade aux beaux jours.



Église

L'église retrouve une couverture entièrement neuve, dans le respect de l'existant et de la qualité architecturale de cet édifice.



École élémentaire

À l'automne 2019, toutes les classes de l'école élémentaire Roger VIVIER, ont fini d'être équipées d'un ensemble complet et fixe de vidéoprojecteurs avec écrans associés et connectique de pilotage. Enseignants et élèves vont pouvoir profiter de ces nouveaux équipements.

Études préalables aux travaux

Plusieurs études sont en cours.

- **Pour le réaménagement du centre de loisirs**, prenant en compte l'existant et les possibilités d'agrandissement sur l'ex-caserne des pompiers afin de répondre à une demande croissante des besoins, le maître d'œuvre – concepteur, a été choisi.
- **Pour la salle des fêtes**, pour laquelle il y a un réel besoin de réhabilitation, les études pour la première phase de travaux sont lancées dans une réflexion d'ensemble. Le hall et les sanitaires sont la première priorité.



Le service civique



Lors du Conseil Municipal du 6 décembre 2018, à l'unanimité, les élus ont voté l'engagement de la commune dans le Service Civique. **C'est un engagement volontaire pour les jeunes de moins de 25 ans pour une durée de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général**, dans neuf grands domaines : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

Pour plus d'information : <https://www.service-civique.gouv.fr/>
Une jeune Marollaise effectue donc son service civique auprès du service Enfance pour des missions en intergénérationnel.

Les pompiers



On ne se quitte plus...

Samedi 9 novembre a eu lieu notre traditionnelle soirée de la Sainte Barbe. Vous étiez un peu plus de 190 à avoir répondu présent à notre appel pour faire la fête avec Mickey et ses amis. Au menu, une paëlla royale et pour digérer une soirée dansante endiablée.

Lors de cette soirée, plusieurs récompenses ont été remises :

- Galon d'adjudant pour Gertal Delavault et Cédric Michelon,
- Médaille d'honneur récompensant 10 années de service pour Yann Sagory et Gertal Delavault,
- Médaille de bronze du Conseil Départemental et de l'UDSP félicitant 15 années de service pour Yves Kerever,
- Citations à l'ordre du corps pour feu de casse automobile remise à Rémy Cochetreau, Frantz Jacquet, Guillaume Hanot, Stéphane Delmotte, Damien Canal,
- Lettre de félicitations pour feu de casse automobile à Jean Claude Genot.

Félicitations à tous !

Nous nous sommes ensuite retrouvés vendredi 6 décembre lors du Téléthon et les enfants ont pris beaucoup de plaisir à pêcher de nombreux petits poissons-cadeaux. Un grand merci !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2020 et surtout une très bonne santé.

Alexis Llanos : un Marollais primé !



Alexis tient à remercier tous ceux qui ont permis, grâce à leurs partages sur les réseaux sociaux, une jolie visibilité à son thriller fantastique « Le Palais des Ombres » qui avait été sélectionné en octobre pour concourir à la Journée du manuscrit francophone 2019.

En tant que sélectionné pour participer à la « journée du manuscrit francophone 2019 », Alexis Llanos a donc été invité à la cérémonie de remise de prix, parrainée par le Président de la République démocratique du Congo, le mercredi 13 novembre 2019 à 20h au Théâtre Apollo de Paris. Étaient présents des représentants du Sénat français et de l'Assemblée Nationale, des consuls, et des émissaires de la République démocratique du Congo. Alexis a posé avec le président des éditions du Net (cf. photo), sa maison d'édition, et avec la grande gagnante, grand prix du jury, Jane Goyand (« une erreur d'écriture »), après avoir reçu sur scène le premier exemplaire de son thriller « le Palais des Ombres », au milieu des auteurs participants, venus des quatre coins du monde.

www.lajourneedumanuscrit.com, présent aussi sur Facebook et tweeter (JDM_franco)

Pour les lecteurs qui souhaiteraient rencontrer Alexis Llanos, rendez-vous à la brocante de la fête de Marolles-en-Hurepoix le 1er mai 2020 puis au salon fantastique 2020 les 29 et 30 août 2020 Parc floral de Paris. On peut également le suivre sur le compte Instagram [@la_forge_des_mots](https://www.instagram.com/la_forge_des_mots/) où il rédige des micro-articles en description d'illustrations sur le thème des mythes et des légendes peu connues des quatre coins du monde.

Son livre est désormais officiellement publié et disponible sur commande : <https://www.leseditionsdunet.com/thriller/6483-le-palais-des-ombres-aje-llanos-9782312069371.html>





La fin des tarifs réglementés du gaz

La loi Energie Climat est entrée en vigueur le 10 novembre 2019.

Elle entérine la fin des tarifs réglementés de vente de gaz naturel au 30 juin 2023 pour les particuliers. Les contrats existants restent valables jusqu'à cette date.

La loi prévoit également l'arrêt de la commercialisation de ce tarif réglementé au plus tard trente jours après sa publication.

Dans le cadre de cette disposition, la **Direction Tarif Réglementé d'ENGIE a arrêté les souscriptions des contrats de vente de gaz naturel au tarif réglementé le mercredi 20 novembre.**

Fournisseurs alternatifs



Cœur d'Essonne Agglomération



Très haut débit

La commune de Marolles-en-Hurepoix pourra accueillir la fibre fin 2020. Dès que votre logement sera raccordable, vous pourrez choisir librement votre fournisseur d'accès internet parmi ceux disponibles sur le réseau. Si votre fournisseur actuel ne propose pas encore d'offres fibre sur le secteur, vous pourrez lui en faire la demande pour qu'il la développe par la suite.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement des travaux et de la mise en service de la fibre sur la commune.



Pour savoir à quelle étape se situe votre logement, rendez-vous sur www.coeuressonne.fr

Les entreprises, situées sur le territoire de l'Agglo pourront donc accéder au Très Haut Débit « professionnel » dit FTTO (Fiber To The Office), quel que soit le quartier dans lequel elles sont implantées.

Contact : thd@coeuressonne.fr

Sésame

Récemment primé par l'État, Sésame se distingue en effet par sa capacité à fédérer tous les maillons de la chaîne (acteurs économiques, agricoles, institutionnels, associatifs et industriels) pour proposer de nouveaux modèles agricoles et alimentaires sur notre territoire.

Ainsi, les objectifs sont de faire émerger un nouveau modèle agricole plus proche des besoins des agriculteurs et qui préserve l'environnement.

Mais l'agglomération souhaite également agir sur la production, la transformation et la distribution des produits bio en utilisant des filières courtes et locales.



Des arbres haute couture sur la Base 217

La maison Dior a offert à Cœur d'Essonne Agglomération en septembre dernier une centaine d'arbres de 60 essences différentes après les avoir utilisés pour son défilé. Ils seront replantés sur la Base 217 pour assurer une continuité écologique.



#52NUANCESDEVERT

Cœur d'Essonne Agglomération accompagne et soutient la transition écologique. Pour aller plus loin, elle a mis en place un rendez-vous hebdomadaire sur les réseaux sociaux avec #52NUANCESDEVERT.

Chaque jeudi, vous pourrez ainsi découvrir et adopter des bons réflexes au quotidien et accompagner les initiatives portées par des habitants du territoire. Retrouvez ainsi des conseils avisés et des bons plans chaque semaine !

Suivez-nous



et



Siredom : nouveaux horaires des écocentres



À partir du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des écocentres du Siredom ouvrira à 10h en semaine au lieu de 9h.

Les horaires du week-end ne changent pas.

Ces changements permettront d'assurer l'entretien, le rangement et le nettoyage des sites et ainsi d'améliorer l'accueil des usagers.

Pour tout renseignement : 01 69 74 23 50 ou decheterie@siredom.com

Revivre : l'aide alimentaire à Marolles-en-Hurepoix



Comme chaque année, l'aide alimentaire se poursuit avec l'Association Revivre.

Le dispositif reprendra vers le 15 avril 2020 et nous vous invitons à venir vous inscrire dès mars 2020 au CCAS.

La rénovation thermique Habiter Mieux et Habiter Mieux Agilité



JUSQU'À 12 000 € d'aides et de prime pour rénover votre maison. Propriétaires, n'hésitez plus à vous renseigner sur l'aide Habiter Mieux.



Vous êtes propriétaire **occupant**, cette action peut vous intéresser. L'aide « Habiter Mieux » de l'Anah est accordée, sous conditions de ressources, aux propriétaires occupants, pour les travaux de performance énergétique dans leur résidence principale. Le logement doit être achevé depuis plus de 15 ans et les travaux doivent permettre un **gain énergétique d'au moins 25 %**.

Cette aide comprend une subvention pour travaux couvrant entre **35 % et 50 % du montant des travaux** dans la limite de 20 000 € HT et la **prime Habiter Mieux** de 10 % du montant des travaux subventionnables. Cette prime est distribuée dans la limite de 2 000 € pour les ménages aux ressources très modestes et 1 600 € pour les ménages aux ressources modestes.

Les propriétaires occupants qui réalisent dans leur maison individuelle une seule action de travaux d'économies d'énergie en urgence, comme le remplacement de leur chaudière, l'isolation des murs ou des combles, peuvent bénéficier de l'aide « Habiter Mieux agilité ».

Depuis le 10 octobre 2019, le plafond maximal des travaux subventionnables est de 8 000 €, et de 2 400 € pour les chaudières à gaz, selon les ressources du ménage qui peut choisir d'être accompagné ou non dans son projet.

Cette aide permet également de bénéficier d'un **accompagnement dans les démarches** préalables au projet de rénovation et dans son suivi : diagnostic thermique, demande des devis, de subvention...

Bien d'autres aides sont possibles et viendront réduire le montant de travaux, n'hésitez pas à contacter l'ADIL 91, cela vous permet d'obtenir une information gratuite objective et neutre.

N'engagez pas des travaux sans contacter :

<https://www.anil.org/habiter-mieux-aide-anah/>

ADIL de l'Essonne

1 boulevard de l'Écoute-s'il-pleut

91003 Évry CEDEX

Tél. : 01 60 77 21 22

Email : adil.91@wanadoo.fr

Site : <https://www.adil91.org>

Restos du cœur



35^{ème} campagne d'hiver 2019 - 2020



Bon pied, bon œil, l'équipe des bénévoles de notre Centre de Marolles s'est retrouvée fidèle au poste, le mardi 27 novembre, pour assurer la première distribution alimentaire de cette 35^{ème} campagne d'hiver. Après quinze jours d'ouverture, nous avons enregistré l'inscription de 112 personnes alors qu'elles n'étaient que 89 l'an dernier à la même période, ce qui représente une augmentation globale de 26 %, due essentiellement à un afflux exceptionnel de réfugiés hébergés par le CADA dans une commune voisine et un nombre en nette croissance de familles mono parentales (+ 74 %).

Il est donc évident que, pour cette nouvelle campagne, nous devrions nous situer dans la tendance nationale d'augmentation inéluctable. Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté et ayant des profils très variés ne cessent de croître d'une année sur l'autre.

Les Restos du Cœur comptent sur votre générosité pour faire face à sa mission et le président national Patrick Blanc lance même un appel au gouvernement, aux collectivités locales et à l'Union européenne pour « remettre la solidarité à l'agenda national et européen ».

Un grand merci à Eliette, Monik, Monique et Jean-Pierre qui, après tant d'années de bons et loyaux services, ont souhaité ne pas prolonger leur engagement de bénévolat au sein des Restos... et bienvenue à Marie-Pierre, Monique, Jean-Jacques et Didier qui ont accepté de prendre le relais.

Toute l'équipe des bénévoles vous remercie de votre soutien et vous souhaite à toutes et à tous, pour 2020, une bonne et heureuse année.

Le chèque Énergie

Si vous êtes éligible, vous recevrez automatiquement votre chèque énergie d'ici à fin avril 2020. Vous n'avez aucune démarche à réaliser.

En 2019, le chèque énergie a été augmenté de 50 € et bénéficie à 2,2 millions de foyers supplémentaires, soit une aide pour près de 5,8 millions de ménages. Les bénéficiaires 2019 recevront leur chèque entre la fin mars et la fin avril 2019, il n'y a aucune démarche à réaliser.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le CCAS pour vous aider dans la démarche.



Semaine bleue

La Semaine bleue s'est déroulée du 7 au 10 octobre.

Ces journées constituent chaque année un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations.

Merci à tous les bénévoles de leur implication dans la réussite de cette semaine.



Le lundi, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas à la Résidence du Parc avec une animation musicale. Un joli moment intergénérationnel ! Le mardi, accompagnés des enfants de la classe de CM1 de Mme Chartrain, nous nous sommes rendus au Musée de l'imprimerie à Malessherbes.

Un musée passionnant, un temps fort de cette semaine qui nous met en face d'une évidence : l'imprimé est partout, qu'il soit papier, carton, plastique, cellophane, verre, bois, textile... aucun domaine de notre vie n'échappe à l'imprimerie. Grâce à une série d'ateliers, nous avons eu la possibilité de joindre les gestes aux textes en fabriquant du papier... de lever la feuille, de procéder à l'égoûtage, ensuite au couchage, au pressage, au séchage, au calandrage.



Le mercredi matin, un atelier pâtisserie a eu lieu au centre de loisirs dans la bonne humeur et l'après-midi, un atelier jonglage à la résidence a impressionné petits et grands.

Pour terminer cette semaine bleue, le jeudi, le CCAS avait organisé un loto avec plus de 120 participants venus gagner de nombreux cadeaux offerts par les communes de Marolles-en-Hurepoix et Guibeville, de l'Association Vesti'aid, de l'amicale Gaillon et de Marolles Renouveau. À l'issue de ce loto, un lot de consolation a été offert à chacun puis cette semaine s'est conclue autour d'un buffet fort sympathique.



Vesti'Aid

L'équipe de Vesti'Aid vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2020.

Ouvert à tous, Vesti'aid vous attend toujours plus nombreux 2 samedis par mois de 9h30 à 12h (bungalow situé à côté de la salle des fêtes dans le prolongement des Restos du Cœur) aux dates précisées ci-contre.

Soyez solidaire tout en faisant des affaires !



Dépôt et vente

11 et 25 janvier

8 et 22 février

7 et 21 mars

4 et 18 avril

16 et 30 mai

13 et 27 juin



Semaine bleue

Pendant la semaine bleue, la Résidence du Parc a accueilli les enfants du centre de loisirs. Des échanges ont eu lieu lors d'un repas. Les séniors et les enfants se sont retrouvés lors d'un spectacle de jonglage. Un atelier sculpture de ballon a été proposé. Les enfants comme les adultes sont partis heureux de cette agréable journée.

Restons en forme !

Le programme sportif continue pour nos aînés avec des séances de yoga et des séances de vélos fixes adaptés aux séniors.



Prendre soin de soi

Les résidents ont découvert les vertus des fleurs de Bach grâce à un atelier. Ils ont pu composer un mélange de fleurs de Bach spécifique à leur besoin. L'esthéticienne de Marolles est venue maquiller nos résidentes pour notre repas de Noël. Merci à elle pour sa gentillesse et son investissement.

Les rencontres avec les enfants

Cette année, la chorale de la Résidence du Parc a proposé de présenter ses chansons aux enfants des écoles maternelles qui ont eux aussi chanté pour nos séniors. Les enfants du centre de loisirs ont aidé nos séniors à confectionner des meringues au profit du téléthon.

Art floral

Pour fêter le début des festivités de Noël, les résidentes et les Marollaises ont pu confectionner de jolies compositions.



Préparation de Noël

Comme tous les ans, les mamies créatives mettent leurs talents en commun pour préparer les décorations des tables du repas de Noël. Merci à elles.

Festivités de Noël

Nous nous sommes tous retrouvés autour de notre traditionnel repas de Noël pour célébrer les festivités de cette fin d'année. Au programme : rires, chansons, gourmandises...

La résidence a organisé un loto de Noël où chacun a pu repartir avec un petit cadeau.

RAPPEL

Toutes les activités de la Résidence du Parc sont ouvertes également aux séniors de la ville. N'hésitez pas à nous contacter au 01.64.56.09.67 pour avoir plus de renseignements.
Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous !



Médiathèque municipale Jean Farges
 3, Grande Rue - 91630 Marolles-en-Hurepoix
 Tél. : 01 64 56 11 43
 Courriel : mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
 Site internet : <http://mediatheques.coeuressonne.fr>
 Facebook : www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Une inscription individuelle est réalisée à l'accueil. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Horaires d'ouverture à partir de la rentrée	Mardi	16h - 18h30
	Mercredi	10h - 12h30 & 15h - 18h30
	Vendredi	16h - 19h
	Samedi	10h - 12h30 & 15h - 17h

Zoom en images sur... nos dernières animations



Contes du poulailler avec les conteuses de l'association « Une sorcière m'a dit ». Un joli moment pour les familles autour d'une basse-cour avec poules, renard et loup...



Ateliers sur l'alimentation de demain, organisés en octobre lors de la Fête de la Science, et animés par la faculté d'Orsay, sur les insectes ou la cuisine moléculaire.



Spectacle de contes « Le gars qui n'a pas de chance » avec Mathieu Desfemmes en novembre dernier. Le conteur a entraîné un public captivé dans son univers.



Raconte-tapis. Des histoires à écouter et à vivre autour du décor d'un album réalisé sous la forme d'un tapis en tissu et en volume avec Anik Incerti en novembre dernier.



Atelier « Plantes à épices » avec le Conservatoire de Milly. Nous sommes partis sur la route des épices avec au programme : récits, utilisations diverses, réalisation d'un mélange d'épices, pour le bonheur des participants.

> Le salon du livre jeunesse de St Germain-lès-Arpajon

Du 2 au 8 mars prochain, le salon du livre jeunesse ouvrira ses portes avec des rencontres d'auteurs, ateliers et diverses animations sur le thème « la nuit, les histoires ne sont pas finies ». Vous pouvez suivre toute son actualité sur www.sljeunesse.fr. La médiathèque de Marolles-en-Hurepoix accueillera à cette occasion :

- Une rencontre dans ses locaux avec un auteur jeunesse Florian Pigé,
- Une exposition des reproductions d'Isabelle Simier du 31 mars au 18 avril.



L'auteur-illustrateur Florian Pigé

> Zoom sur... le prochain concert avec Xavier Renard

Xavier Renard et ses musiciens passeront à la médiathèque le samedi 21 mars à 17h pour nous faire partager leur univers musical et leurs chansons. Médaille de la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), Xavier Renard vient de publier son 4^{ème} album intitulé « La Vie des gens ».

À l'occasion du concert, il présentera, avec son groupe, un spectacle de chansons françaises poétiques et originales à caractère humaniste et invitant au voyage.



Les coups de cœur

Notre sélection de bandes dessinées jeunesse



Paola Crusoe

Mathilde Domecq

Le mythe des naufragés revisité... Des vacances de rêves, une croisière pour Paola et sa famille, direction les mers chaudes... Manque de chance, le bateau coule et la famille se retrouve sur une île presque déserte. Une situation inédite pour une famille parisienne !



Isaline

Maxe L'Hermenier et Yllya

Isaline est une jeune fille timide qui aide sa mère au restaurant le soir. Elle est secrètement amoureuse de Thomas, le plus beau garçon du collège. Isaline demande alors de l'aide à sa grand-mère pour préparer un cadeau un peu spécial pour Thomas : un gâteau magique ! En effet, la vieille dame au caractère bien trempé est en réalité une sorcière !



Légendes de la Garde

David Petersen

Depuis la nuit des temps, la Garde protège les souris des mille dangers qui menacent leur existence. Trois de ses membres les plus solides, Kenzie, Saxon et Lieam, découvrent lors d'une mission de routine un noir complot ourdi dans la ville de Barkstone.



Alice au pays des singes

Tebo et Nicolas Keramidias

Au pays des singes, on n'est pas plus raisonnable qu'au pays des merveilles... L'accident bête : en courant après le Lapin Blanc, Alice a pris une noix de coco sur la tête. Sonnée par le choc, elle tombe dans un trou, et émerge en plein milieu de la jungle !



Retrouvez l'ensemble des sélections dans la rubrique coups de cœur sur notre portail web « <http://mediatheques.coeuressonne.fr> »

> Le réseau des médiathèques



Un catalogue commun aux 22 médiathèques sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération (dont celle de Marolles) est à disposition du public. Grâce à la carte unique, il est possible d'emprunter et de restituer vos documents dans les 22 médiathèques du réseau. Vous pouvez aussi réserver des documents et les faire livrer dans la médiathèque la plus proche de chez vous.



1^{er} semestre 2020

Ce programme est provisoire et peut être modifié.

LIEUX

JANVIER

31 : Collecte de don du sang (EFS) Sd fêtes

FÉVRIER

2 : Festival Mali : « Em Fest » Sd fêtes

9 : Repas dansant (FNACA) Sd fêtes

29 février et 1^{er} mars : Salon du tout petit Sd fêtes
(Atelier des Ouintitis)

MARS

6 : Loto (Amicale du parc Gaillon) Sd fêtes

15 : 1^{er} Tour des élections municipales Cosec et sd fêtes

22 : 2^{ème} Tour des élections municipales Cosec et sd fêtes

27 : Collecte de don du sang (EFS) Sd fêtes

28 : Loto (Amis du Jumelage) Sd fêtes

29 : Carnaval (Comité des fêtes) Dans la commune

AVRIL

2 : Conférence sur la parentalité - Date sous réserve Sd fêtes
(Centre de loisirs)

7 au 11 : Séjour à Rome des ados -

13 : Chasse aux œufs (Comité des fêtes) Stade

25 : La marollaise (USM Athlétisme) Stade

25 : Spectacles « Gadoue » et « Sabordage » Avenue
du Lieutenant Agoutin

MAI

Du 1^{er} au 3 : Marolles en fête Dans la commune
(Comité des fêtes)

8 : Cérémonie du 8 mai Monument aux morts, près de la mairie

Du 11 au 17 : Salon d'art À la Ferme

16 et 17 : Théâtre du Fauga Sd fêtes

17 : Trophée des tigres (USM Taekwondo) Cosec

17 : Kermesse interparoissiale Pré à Bob
(Association interparoissiale)

JUIN

6 : Spectacle « Le Rossignol » par la compagnie DARU Sd fêtes

13 : 20 ans de l'association Histoire et Patrimoine Sd fêtes

13 et 14 : Exposition des ateliers (MJC) La Ferme

20 : Marolles en ZIK Avenue du Lieutenant Agoutin

25 : Conférence sur la parentalité (Centre de loisirs) Sd fêtes

Spectacles « Gadoue » et « Sabordage ! » Samedi 25 avril 2020 à 15h



GADOUÉ (Durée : 30min)

Une piste recouverte de boue blanche. Au centre un jongleur en complet veston cumule les difficultés : ne pas se salir, ne pas glisser, ne pas faire tomber sa balle, tout en tentant des figures de plus en plus complexes. Gadoue, ça colle, ça glisse, ça tache... c'est le plaisir de la patouille, le frisson du défendu, la joie du pas correct.

SABORDAGE ! (Durée : 35min)

Dans leurs mains les lourds bastinges semblent aussi légers que des brindilles. Jouant de ces morceaux de bois comme des éléments de Kapla, quatre équilibristes construisent un monde fait de situations absurdes et burlesques. Ils s'amuse à défier les lois de l'équilibre avec beaucoup d'humour et un entêtement jubilatoire.

Entrée libre mais le nombre de places étant limité, il ne faudra pas tarder à venir vous inscrire en mairie pour l'un, l'autre ou les 2 spectacles.

Spectacles tout public dès 6 ans accueillis dans le cadre de la saison Dedans-dehors 2019-2020 du Théâtre de Brétigny.

La commission Vie culturelle vous donne rendez-vous à 15h sur l'esplanade de l'avenue du Lieutenant Agoutin.

Marolles en fête

La fête de Marolles aura lieu du 1^{er} au 3 mai, avec le feu d'artifice le samedi 2 mai et de nombreuses animations autour du thème de 'L'Afrique'. Le 1^{er} mai, vous chinerez au videgreniers dès 6h du matin.



Les 1^{er} et 3 mai, la compagnie des Hermines vous proposera son spectacle de café-théâtre (une collation vous sera offerte).

Salon d'art du 11 au 17 mai 2020



C'est dans un décor magnifique que vous pourrez vous promener pour découvrir des centaines d'œuvres d'artistes exposants talentueux (tableaux, photos, sculptures...). Nous vous attendons nombreux du 11 au 17 mai à la Ferme de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les scolaires et les enfants pourront venir découvrir et s'initier aux arts à travers des ateliers. Et, du 3 au 16 mai, vous pourrez admirer des œuvres qui seront exposées chez vos commerçants marollais.



Le programme définitif et le détail des différentes manifestations vous seront communiqués dans l'écho marollais, tous les mois.

Inscription aux écoles

Les inscriptions pour les écoles de Marolles-en-Hurepoix (écoles maternelle et élémentaire Roger Vivier, école maternelle du Parc Gaillon) débuteront le samedi 29 février. Pour l'entrée en 1^{ère} année de maternelle, sont concernés les enfants nés en 2017. Pour les autres classes de maternelle et d'élémentaire, seuls les enfants non encore scolarisés à Marolles sont concernés par cette pré-inscription.

Nous invitons les familles concernées à se présenter en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, munies du livret de famille, d'un justificatif de domicile récent et du carnet de santé (volet vaccinations obligatoires à jour).

Ces préinscriptions ne sont définitives qu'après validation par le Directeur de l'école.

Atlant13 et Kaz'Ados



CHANTIER CITOYEN

Cette année, deux chantiers citoyens ont été mis en place à l'initiative de la municipalité :

- du 21 au 25 octobre 2019 avec le SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères)
- du 30 décembre 2019 au 3 janvier 2020 avec le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, des Rivières et du Cycle de l'Eau).

Le principe de ces chantiers est simple : huit adolescents, âgés de 16 à 25 ans, travaillent pendant une semaine sur un chantier d'intérêt public. Nos 16 jeunes ont profité de leurs vacances pour débroussailler et nettoyer le Chemin Charbonneau qui relie Marolles-en-Hurepoix à Cheptainville.

Pour les féliciter de leur action citoyenne et écologique, chacun d'entre eux a reçu un diplôme attestant de leur participation ainsi qu'une gratification en chèques cadeaux d'un montant de 200 €.



FOOT EN SALLE

Tu penses avoir le niveau !?

Jérôme t'attend tous les vendredis soir de 20h à 22h au COSEC

(sauf vacances scolaires) pour une séance de foot dans une ambiance conviviale.

Pour participer, c'est très simple :

- être Marollais et avoir entre 11 et 17 ans (dès l'entrée en 6^{ème} jusqu'à la majorité)
- remettre une fiche de renseignements
- apporter une paire de chaussures de sport d'intérieur



Séjours d'été 2020

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LES SÉJOURS DE L'ÉTÉ 2020 :

• Demande d'inscription du samedi 1^{er} au samedi 15 février 2020 inclus

Renseignement sur les séjours auprès de Jennifer et Stéphane (au centre de loisirs). Formulaire de préinscription (disponible en mairie, au centre de loisirs ou à Atlan 13 et téléchargeable sur le site internet de la commune) à rendre directement au centre de loisirs ou à envoyer par mail à centredeloisirs@marolles-en-hurepoix.fr jusqu'au samedi 15 février 2020. **Attention** : aucune inscription ne sera prise en compte avant le 1^{er} février.

• Confirmation des inscriptions donnée aux familles à partir du lundi 24 février 2020

En cas de demandes d'inscription supérieures au nombre de places, les critères de sélection suivants seront appliqués, par ordre décroissant :

1°- Enfants ou adolescents n'ayant jamais participé à un séjour organisé par la commune,

2°- Enfants ou adolescents n'étant partis qu'une fois en séjour avec la commune, puis enfants ou adolescents n'étant partis que deux fois... etc.

3°- Ordre chronologique d'inscription pour départager les éventuelles demandes arrivant ex-aequo.

• **Acompte de 50 % du prix du séjour** (pour valider définitivement votre inscription) à verser **avant le vendredi 13 mars 2020** auprès du service administratif enfance et jeunesse. En l'absence de versement de l'acompte dans les délais, l'inscription au séjour sera annulée.

• **Le solde devra être réglé, au plus tard, le vendredi 29 mai 2020.**

SÉJOUR AU CENTRE DE PLEINE NATURE DE TORCHAMP (EN NORMANDIE)



Du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2020 pour 21 enfants (du CP au CM1)

Le centre bénéficie d'un cadre exceptionnel pour l'organisation des séjours sportifs et de détente.

Les enfants pourront participer à différentes activités sportives encadrées par des moniteurs diplômés (4 séances d'1/2 journée par enfant) :

- Canoë-kayak sur la Varenne (les participants doivent avoir réussi au test d'aisance aquatique)
- Tir à l'arc
- Escalade (sur des sites naturels exceptionnels)
- Equitation (au centre équestre de Passais-La-Conception)
- Pêche (pêche au coup ou aux écrevisses)
- Hébergement (en pension complète) en chambres de 4 à 5 lits dans six chalets.
- Voyage en car (aller/retour) au départ de Marolles-en-Hurepoix.

Plus d'information sur le centre de Pleine Nature :
www.pleinenature-normandie.com



SÉJOUR À L'ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES



Deux séjours sont proposés cet été :

- Du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2020
- Du lundi 17 au vendredi 21 août 2020

Activités proposées :

- Tir à l'arc, VTT, équitation, activités nautiques (paddle, téléski nautique, catamaran), baignades, grands jeux, veillées, ...
- Possibilité d'amener son VTT pour profiter des grands espaces de la base de loisirs.
- Séjour en gestion libre (repas préparés par les enfants et l'équipe d'animation).
- Hébergement sous tentes.
- Transport (aller/retour) en car (au départ de Marolles-en-Hurepoix).

Plus d'information sur l'île de loisirs :

www.jablins-annet.iledeloisirs.fr



Séjours d'été 2020

SÉJOURS À LA BASE DE PLEIN AIR DE PONT D'OUILLY (EN NORMANDIE)



Trois séjours sont proposés cet été :

- Du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2020 pour 21 jeunes (à partir du CM2)
- Du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2020 pour 21 enfants (CP au CM2)
- Du lundi 24 au vendredi 28 août 2020 pour 21 enfants (CP au CM2)

Les enfants pourront participer à différentes activités sportives encadrées par des moniteurs diplômés (5 séances d'1/2 journée par enfant) :

- Canoë-kayak (les participants doivent avoir réussi au test d'aisance aquatique)
- Stand'up paddle (les participants doivent avoir réussi au test d'aisance aquatique)
- Tir à l'arc, VTT, parc accrobranche
- Hébergement en gîte (en pension complète) en chambres de 4 à 8 lits.
- Voyage en car (aller/retour) au départ de Marolles-en-Hurepoix.

Plus d'information sur la base de plein air de Pont d'Ouilly : www.pontdouilly-loisirs.com



SÉJOUR ADOS ITINÉRANT EN NORMANDIE AU DÉPART DE PONT D'OUILLY

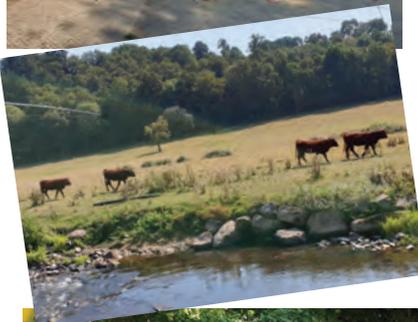
Deux séjours sont proposés cet été :

- Du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2020
- Du lundi 24 au vendredi 28 août 2020

Activités proposées : VTT, activités nautiques (canoë et kayak), escalade et descente en rappel, accrobranche, baignades, grands jeux, veillées...

- Séjour itinérant en gestion libre (repas préparés par les jeunes et l'équipe d'animation).
- Hébergement sous tentes.
- Transport (aller/retour) en car (au départ de Marolles-en-Hurepoix).

Plus d'information sur l'île de loisirs : www.pontdouilly-loisirs.com



Bons séjours d'été à tous !



U.S.M. (1929-2019) : 90 ans de Sport Pour Tous à Marolles !



1929 : une poignée de bénévoles, emmenée par **Norbert BATIGNE** et **François des GARETS**, fonde l'**UNION SPORTIVE DE MAROLLES**. Elle est sans doute une des plus anciennes associations d'Essonne.

Autres temps, autres mœurs : 2019, nos sociétés hyper-connectées cultivent individualisme et consumérisme telle une vertu. Mais l'héritage des Pères Fondateurs de l'**U.S.M** est grand, et les valeurs humanistes prônées par ces pionniers ainsi que toutes celles et ceux qui en ont écrit l'Histoire font encore sens aujourd'hui : en effet, **éducation, engagement, bienveillance, solidarité** sont pour toujours inscrits dans l'A.D.N. de notre association.

2019-2020 : avec plus de 800 adhérents et forte de ses **8 sections** sportives proposant une **quinzaine d'activités** - (*Athlétisme, Marche, Renforcement musculaire, Basket, Cyclotourisme, Judo, Baby-Judo, Aérogym, Jujitsu, Pétanque, Taekwondo, Baby-Taekwondo, Tennis, Fit-Tennis, Vocotruyen*) - l'U.S.M représente plus de 15 % de la population Marollaise.

Mais au-delà des chiffres, l'U.S.M c'est d'abord et avant tout, des bénévoles engagés et des sections dynamiques et volontaires mettant en lumière notre ville lors d'importantes manifestations sportives comme le **Challenge de NOËL** (Judo) ; la **Coupe de France Minh Long** (Vocotruyen) ; la **Marollaise** (Athlétisme) ; le **Trophée Des Tigres** (Taekwondo)...sans oublier la participation à divers championnats départementaux, régionaux ou nationaux, ainsi qu'à de nombreux tournois (Basket, Tennis, Pétanque...) et escapades vélo (Cyclotourisme)...

Egalement engagée pour l'environnement, les sections U.S.M. mèneront au cours de la saison différentes actions éco-citoyennes, à l'image du « plogging » organisé dernièrement par la section Athlétisme.

Les membres du Bureau de l'U.S.M. vous souhaitent une belle et heureuse année 2020.

Contact : usm91630@laposte.net

USM Cyclo

Les cyclos de Marolles vous présentent leurs meilleurs vœux.

L'année passée a été riche en sorties vélo, balades entre amis sans esprit de compétition les dimanches et jeudis matin où les plus costauds attendent les moins rapides. Des sorties improvisées quand il fait beau, un petit SMS à tous les adhérents et on se donne rendez-vous pour une sortie plus longue, sur la journée, en emportant le casse-croute.

Au mois de mai, nous nous sommes retrouvés pour un séjour de 4 jours à Egletons, en Corrèze. Fin Septembre, nous avons profité d'un week-end à Angers.

En 2020, en plus de nos sorties habituelles, le jeudi et le dimanche, nous prévoyons un séjour en Vendée. Fin septembre, nos féminines participeront à « toutes à vélo à Toulouse », un voyage itinérant de 740 kilomètres environ en six étapes et qui nous conduira de l'Essonne jusqu'à la ville rose à la rencontre de féminines venues de toute la France et aussi d'autres pays européens.

Nous souhaiterions vous faire partager notre passion mais vous n'osez

USM Tennis



LE CAFÉ-TENNIS : Samedi 28 septembre, pour bien démarrer la saison et accueillir nos adhérents, nous avons organisé un pot d'accueil.

C'était l'occasion de présenter les membres du bureau, nouveaux ou déjà en place, de répondre à toutes les questions et de lancer notre nouveau concept pour notre permanence « LE CAFÉ-TENNIS » où nous vous accueillons autour d'un café pour répondre à toutes vos attentes.

COMPÉTITIONS

Challenge de l'Essonne (septembre/octobre) : les dames finissent 2^{ème} de leur poule et chacune des équipes hommes finit 4^{ème} de sa poule.

+45 ans (octobre/novembre) : c'était au tour des +45 ans dames (2^{ème}) et hommes (4^{ème}) d'entrer en compétition.

+35 ans (octobre/novembre) : pour la 1^{ère} fois, une équipe de Marolles était en championnat régional Ile-de-France qualificatif pour le championnat de France. Steven, Manu, Wilfried et Jonas finissent 3^{ème} de leur poule.

Bravo à tous les compétiteurs et compétitrices !

FÊTES DE NOËL

Samedi 14 décembre, une trentaine d'enfants âgés de 4 à 11 ans étaient réunis au club pour fêter Noël, encadrés par les bénévoles du club. Ils ont participé à des ateliers sportifs, de cuisine et des activités manuelles. L'après-midi s'est clôturée par un grand goûter accompagné de rires d'enfants !

Dimanche 15 décembre, c'était au tour des adolescents de se retrouver. Ils ont passé une partie de l'après-midi à chasser les zombies avec un masque de réalité virtuelle. L'esprit d'équipe était de rigueur pour marquer le plus de points ! Ils s'en sont bien sortis ! Bravo !

Merci à tous pour leur énergie et leur gentillesse et merci aux bénévoles sans qui cette fête ne serait pas si belle !

Suivez l'actualité du club sur notre site internet

<http://www.club.fft.fr/us.marolles> ou sur Facebook *USMtennis*



peut-être pas vous lancer sur de longues distances. Nous pouvons vous accompagner lors de « sorties balades » plus courtes, à allure modérée, au départ de Marolles. Les vélos à assistances électriques sont aussi une bonne manière de démarrer le vélo et nous les accueillons bien volontiers.

Contactez-nous : Jacques : 07.88.48.08.59 ou Henriette :06.80.67.69.80.





USM Taekwondo : 새해 행복 2020 (Bonne Année 2020)



2019/2020 est notre 4^{ème} saison en tant qu'USM Taekwondo.

Nous remercions nos adhérents et adhérentes pour leur confiance et leur fidélité. Nous comptons cette année, 75 licenciés (19 babies, 24 ados/adultes, 32 enfants).

Fidèles à notre vocation sociale, nous proposons cette année encore, des accessoires de protection en location. En outre, le club offre à chaque adhérent, 3 manifestations (stages ou passages de grade). Il prend également en charge tous les frais d'inscription aux compétitions.

24 novembre : les Marollais ont participé au **championnat d'Essonne combat** à ST MICHEL/ORGE. Un grand bravo à nos 5 valeureux warriors pour leur engagement et leurs performances : félicitations à nos minimes - Evan D., Johan D. et Mathis V. - qui ont décroché une médaille de bronze bien méritée. Loick L. et Evan B. (junior) ont tous deux terminés 4^{ème} mais nous ont offert un quart de final d'anthologie riche en émotion et en suspens.

6 décembre : 4^{ème} participation du club au **Téléthon**. Un grand merci à tous nos taekwondoïstes, petits et grands, qui se sont mobilisés en proposant une démonstration en musique ainsi qu'un défi « Mannequin Challenge ».

Les prochains temps forts Taekwondo de l'année 2020

- **Dimanche 12 janvier** : Championnats IDF technique à PARIS
- **Dimanche 26 janvier** : 1^{er} passage de grade de la saison
- **Dimanche 1^{er} mars** : Grand stage technique à MAROLLES dirigé par Maître LEE YOUNG EUN (championne du monde technique avec la Corée en 2006 et 2 fois lauréate du Tournoi International de PARIS 2013 et 2014). Stage gratuit pour les taekwondoïstes Marollais.
- **Dimanche 8 mars** : HANMADANG à MORIGNY-CHAMPIGNY (open technique de renommée nationale).
- **Dimanche 3 mai** : 2nd passage de grade
- **En Avril** : peut-être le Championnat de France F.F.S.T. (dates et lieux non définis)
- **Dimanche 17 mai** : 4^{ème} Edition du Trophée des Tigres à Marolles (tournoi interclubs ouvert à tous, des babies aux vétérans)
- **Mercredi 10 juin** : Assemblée Générale de votre club (A.G. électorale, renouvellement du Bureau).
- **Dimanche 14 juin** : grande fête de notre école DOKWAN

Un grand merci à notre coach Harold pour son dévouement. Nous remercions chaleureusement nos généreux partenaires pour leur confiance et leur générosité – tout particulièrement la société « Complice De Vie ».

Toute l'Équipe USM Taekwondo vous souhaite une belle et heureuse année 2020.

Retrouvez-nous www.facebook.com/UsmTkdDokwan

USM Vo Co Truyen



Depuis la reprise en septembre nos adhérents ne cessent de progresser dans les techniques de notre art martial. Les anciens et les nouveaux sont avides d'apprendre dans une ambiance volontairement détendue mais néanmoins studieuse.

Pour maintenir cette bonne ambiance, le club a organisé son traditionnel **arbre de Noël** le mardi 17 décembre. Durant la première partie de soirée, les pratiquants ont pu montrer à leurs proches les différentes techniques qu'ils maîtrisent : enchaînements à mains nues, leçons d'armes, combat simulé, self-défense, combat semi-contact. Dans un second temps, après une remise de cadeaux, tous ont pu déguster un buffet composé des différentes préparations apportées par les pratiquants. Le club remercie encore tous les participants et leur famille pour leur implication dans la vie du club.

L'année 2020 démarre sur les chapeaux de roue pour nos pratiquants car notre club accueille les **11 et 12 janvier 2020** au COSEC de MAROLLES un Stage National de l'école Minh Long. Ce sera l'opportunité pour eux de rencontrer les experts et maîtres de notre art martial et d'apprendre avec eux.

Autre **grand évènement incontournable** pour notre école et également accueilli par notre club : **la Coupe Nationale Minh Long France**. Elle se déroulera le **samedi 1^{er} et le dimanche 2 février 2020** au gymnase Cornuel de Lardy. Cette compétition est ouverte à tous les pratiquants de Vo Co Truyen en France. Venez nous voir pour découvrir ou redécouvrir notre art martial.

La suite de la saison sera toujours aussi active avec des cours axés sur la préparation des passages de grades, des stages de perfectionnement pour tous les adhérents et d'autres réservés aux encadrants.

L'USM Vo Co Truyen souhaite le meilleur à tous ses pratiquants, leurs proches ainsi qu'à tous les Marollais pour cette année 2020.

ASDM



L'atelier self défense mixte (ASDM) vous présente ses meilleurs vœux sportifs pour l'année 2020 pour vous et vos proches.

L'initiation et la pratique de la self défense sont basées sur l'Arnis Kali Eskrima System et autres arts martiaux. Les cours ont lieu le samedi de 15h à 17h au dojo de Marolles-en-Hurepoix et le jeudi de 20h à 22h à la salle au-dessus des vestiaires du stade.

Contacts : Téléphone : 07.86.11.66.14 / Facebook : ASDM / Mail : asdm91630@gmail.com

USM Athlétisme



Avec ses 85 adhérents, pour le club d'Athlétisme de Marolles, la saison 2019-2020 a bien commencé : participation pour certains au footing de l'amitié voisin le 31 août, histoire de voir ce que l'on a dans les gambettes en cette rentrée, puis très vite après la Journée des Associations, reprise des entraînements (4 par semaine, au choix) et des compétitions dans les alentours (Courses des 4 Châteaux, Monthléry, trail nocturne de Cheptainville...), course à pied et/ou Marche Nordique, chacun y trouve son compte. Les **mardis et jeudis soir** lorsque la saison le permet encore, courir ou marcher dans les bois de Saint-Vrain est une vraie détente après une journée studieuse, puis à l'automne lorsque la nuit commence plus tôt, l'éclairage et le revêtement de l'Avenue Agoutin nous permettent de travailler notre souffle en fractionnés dans la bonne humeur malgré le froid.

Le **samedi matin** est plutôt consacré à « l'endurance » avec de plus longues distances dans les bois et chemins environnants avec possibles côtes et petites difficultés.

Le **dimanche**, nous nous retrouvons au dojo pour une heure de renforcement musculaire dans une ambiance conviviale, puis petit jogging ou marche rapide pour ne pas « perdre la main » !

Les **5 et 6 octobre**, « l'approche Zen » de la course à pied comme de la marche nordique était le stage annuel de début de saison.

Pour parfaire nos connaissances, notre coach a fait appel à Justine, sympathique animatrice sportive, qui nous a enseigné la pratique du stretching. Les paysages magnifiques de la Forêt d'Orient (près de Troyes) ont contribué parfaitement à trouver détente et sérénité lors de nos sorties sportives durant ces deux jours.

Enfin, cette année, le club a décidé de joindre l'utile à l'agréable le samedi 30 novembre en organisant une matinée éco-citoyenne de ramassage de déchets durant l'entraînement footing ou marche. En effet, depuis le temps que Dame nature les laisse généreusement l'explorer dans tous les sens et à tous les rythmes, ils lui devaient bien ça. Le moment était venu de prendre le temps de se pencher sur elle afin de lui rendre sa juste splendeur... Cette démarche n'a pas été vaine et mérite d'être renouvelée puisque la récolte a été considérable (Notons, par exemple, un bac à douche, de vieilles couches, des gros tuyaux, des bouts de mégots, des canettes, des p'tites bouteilles, des barres de fer...). Car si seuls les pollueurs sont des scélérats, c'est bien sur nous tous, qu'un jour, la Belle saccagée se vengera !

Dès janvier, une fois la galette partagée, nous allons entamer la préparation de notre **Marollaise** qui, calendrier oblige, aura lieu plus tôt que les autres années : **le 25 avril 2020**. La nouveauté sera le changement dans les distances : 1, 3, 7 et 15 km pour les coureurs et 10 km de Marche Nordique (avec bâtons) ainsi qu'une marche rapide non chronométrée sans classement. Il y en aura pour tous les goûts mais n'oubliez pas **vos certificats médicaux ou licences pour participer**.

D'ici là, le Club d'Athlétisme de Marolles au complet, vous souhaite une Excellente Année 2020, et n'oubliez pas : « Même le dernier d'une course est devant celui qui ne court pas »

Notre site : <https://www.usmathlismemarolles.fr/>

Contact : usmathlisme@gmail.com



USM Pétanque



La Section Pétanque de l'USM, fondée en 1983, est affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Elle compte actuellement 75 Licenciés (Hommes et Femmes) et une dizaine de Membres.

Notre association a pour but de divertir le plus grand nombre et d'attiser l'esprit de compétition des plus chevronnés.

« **Sportivité et Convivialité** » sont mis en œuvre tant sur les terrains que dans les diverses activités associatives qui se déroulent au club.

Comment et pourquoi adhérer à l'USM Pétanque

Comment ?

Tout simplement en vous rendant au siège du club (Avenue du Lieutenant Agoutin) ouvert tous les après-midis en semaine et tous les samedis matin de janvier et février.

Un membre du Bureau vous fera remplir un imprimé d'adhésion au club et une demande de licence FFPJP (Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal). Le montant de l'adhésion est actuellement fixé à 45 € pour les adultes et gratuit pour les jeunes. La validité de la licence court sur l'année civile (Du 1er janvier au 31 décembre).

Pour une première adhésion, il est nécessaire de fournir une photo d'identité et un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la pétanque et du jeu provençal (un modèle de certificat est disponible au siège du club). Une tenue aux couleurs du club vous sera proposée.

Pourquoi ?

Muni du précieux sésame, vous pourrez participer en toute sécurité (une assurance est comprise dans le prix de la licence) aux parties amicales sur le boulodrome du club. Et aussi, si vous le souhaitez, concourir dans les compétitions officielles qui se déroulent les week-ends et jours fériés (ou en semaine pour les vétérans) dans l'Essonne ou n'importe où en France et dans le monde.

De plus, vous aurez accès au siège social pour vous adonner à des activités ludiques, vous rafraîchir à la buvette ou consulter les nombreuses informations sportives et associatives à destination des adhérents.

Enfin, vous pourrez participer aux diverses manifestations boulistiques et conviviales (en famille) que le Club organise au profit de ses adhérents tout au long de l'année.

Depuis 2 ans un entraînement spécifique est dédié à nos féminines le samedi matin. Que vous dire de plus... bienvenue au club peut être ?

Sports de plein air, la pétanque et le jeu provençal exigent une grande technicité et un solide sens tactique, cela va sans dire, mais font également appel à une bonne condition physique dans l'exercice de la compétition. De plus en 2019, deux de nos licenciés ont été titrés Champion de France à la Pétanque à la Fédération de Sport Adapté.

Contact : Tél 01 64 56 80 38 ou mail : usm.petanque@hotmail.fr





Comité des fêtes



Beaujolais

Bal du beaujolais du 23 novembre 2019

Les Marollais, fidèles au rendez-vous, sont venus nombreux pour passer un agréable moment autour du Beaujolais nouveau. Ce millésime était très fruité avec des notes de framboises, de mûres et d'épices. Un magnifique buffet campagnard, préparé par les bénévoles du comité des fêtes, a ravi les papilles de tous les convives. Le pain de la boulangerie Drouault Cie a divinement accompagné nos assiettes. Valérie à l'accordéon et Julien aux platines ont mis une très bonne ambiance musicale. Vivement l'année prochaine.

Téléthon 2019

Le comité des fêtes vous a préparé un riz cantonais au poulet pour réchauffer les cœurs. Il a rencontré un grand succès. Nous remercions tous les participants pour leur générosité.

L'ensemble des membres du comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2020 et espère vous retrouver lors de ses prochaines manifestations :

- 29 mars pour le carnaval,
- 13 avril pour la chasse aux œufs
- 1^{er} au 3 mai pour Marolles en fête

Atelier CREATIK



Depuis septembre, nous sommes fiers et heureux d'accueillir de nouveaux membres parmi la famille des amoureux de la 3D.

Cette année, nous ne proposons plus deux, mais trois niveaux de cours afin que chacun de nos adhérents puisse évoluer et s'exercer à leur rythme.

Les activités se diversifient et se multiplient : stage d'impression 3D, initiation à l'électronique avec Arduino, création de jeux vidéo avec Unity...

Ce dernier stage d'une journée a même dû proposer une nouvelle séance afin de satisfaire toutes les demandes.

L'association a été récompensée du 1^{er} prix du film d'animation au festival de court métrage Le Francilien avec « Zone 42 ». Nos membres peuvent être fiers de leur travail !

N'hésitez pas à nous suivre afin de voir les créations réalisées par nos membres et restez informés pour la suite !

Facebook : *L'atelier Creatik*

Site web : <http://l-atelier-creatik.fr>

Pour toutes questions ou demandes n'hésitez pas à nous contacter via lateliercreatik@gmail.com



Atelier des ouistitis



Le salon du tout petit aura lieu le week-end des 29 février et 1^{er} mars 2020 à la salle des fêtes. Vous pourrez vendre et/ou acheter des vêtements automne/hiver (de 0 à 10 ans), du matériel de puériculture et des jeux et jouets.

Dépôt le samedi 29 février de 9h à 11h30

Vente le samedi 29 février de 15h à 18h

Reprise des invendus le dimanche 1^{er} mars de 9h à 10h30.

Inscription obligatoire par téléphone (07.86.18.48.48 ou 06.75.19.01.90) ou par mail à latelierdesouistitis@gmail.com.

Chorale Crescendo



Après trois années sans chef de chœur, Crescendo a eu le plaisir de présenter le fruit de son travail à l'occasion d'un concert donné dans la salle des fêtes le 24 novembre 2019.

Notre répertoire a permis un voyage dans le temps, de la Renaissance au XXI^e siècle. Nous remercions le public d'être venu nous applaudir et d'avoir contribué à faire régner une ambiance chaleureuse et conviviale.

À la rentrée de septembre, quatre nouveaux choristes ont rejoint nos rangs. Ils ont relevé le défi de participer à ce concert. Merci à eux.

Nous abordons désormais notre nouvelle saison avec un nouveau chef de chœur, André Amyot, qui a émis le souhait de nous accompagner et de nous diriger. Nous sommes heureux de l'accueillir.



Histoire et Patrimoine



Histoire et Patrimoine organisera son Assemblée Générale le **dimanche 2 février 2020 à 10h** dans la salle paroissiale de Marolles. Si vous désirez nous rejoindre, c'est l'occasion de venir nous rencontrer pour découvrir nos activités.

La compagnie des Hermines



L'équipe de La Vêranda au complet

Merci à tous d'être venus pour nos premières représentations à Marolles. C'est toujours un plaisir de vous retrouver pour notre rendez-vous de fin novembre.

Pour les personnes qui n'auraient pas pu venir, voici les dates des prochaines représentations de La Vêranda :

- Dimanche 26 janvier en matinée à Cheptainville - Salle polyvalente près de la Mairie
- Samedi 1er février à 20h30 à Vert-le-Grand - Salle Henri Boissière - Impasse du Stade
- Dimanche 1er mars à 15h à Villiers-sur-Orge - Espace de culture Colette - Rue des Rios
- Vendredi 27 mars en soirée à Leudeville - Salle des Loisirs - Grande Rue

Plus d'informations sur www.lacompagniedeshermine.com

FNACA



Le Comité FNACA de Marolles-en-Hurepoix vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous invite à participer à son repas dansant avec orchestre ouvert à tous le **dimanche 9 février 2020** à partir de 12h à la salle des Fêtes.

Pour vous inscrire, envoyez le bulletin d'inscription par courrier avant le 30 janvier 2020 en indiquant votre numéro de téléphone ou aux permanences qui auront lieu Salle Gaillon (entre les portes 12 et 13) les **samedis 25 janvier et 1er février 2020 de 10h à 12h**.

Renseignements et inscription au 01.64.56.90.40 avant le 1er février.

SNL



Le 17 novembre 2019, l'église de Marolles-en-Hurepoix accueillait l'Ensemble Patricia Saquet pour un concert de musique classique au profit de SNL.



L'orchestre, composé d'une quarantaine de musiciens amateurs, a joué des œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert et Bizet. Une centaine de spectateurs a témoigné son enthousiasme par de longs applaudissements et par la générosité de ses dons. Ces derniers contribueront à la création de logements pour les plus démunis.

Un grand MERCI.

Association Interparoissiale



L'association interparoissiale, qui regroupe les villages de Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles-en-Hurepoix, a pour mission la gestion des salles paroissiales, afin d'y accueillir dans de bonnes conditions l'éveil à la foi, la catéchèse, l'aumônerie, les préparations aux baptêmes et communions, les scouts...

L'association organise aussi la kermesse qui a lieu chaque année en mai, le **dimanche 17 mai pour 2020**.

La salle paroissiale de Marolles peut être empruntée (moyennant participation aux frais d'entretien) pour les réunions d'associations marollaises, pour des vins d'honneur, des fêtes de famille (mais pas le soir). La salle est autorisée pour 70 personnes assises.

Les demandes de réservations sont à faire uniquement par mail à l'adresse ci-dessous.

L'association œuvre en lien étroit avec les paroisses dont le père responsable est Thomas MOTO KALUNGA. L'accueil paroissial se fait au 4, place de l'église ou au 01.69.14.80.22.

Président : Vincent PANNETIER
39, Parc Gaillon
Tél. : 06.89.22.81.49
Courriel : assipmarolles@gmail.com

Les amis du jumelage



Le démarrage du programme 2019-2021 au bénéfice des habitants de Lakamané

Nous travaillons depuis deux ans au nouveau programme triennal 2019-2021 de coopération décentralisée afin de doter la commune de Lakamané d'un périmètre maraîcher de quatre hectares. **Ce périmètre agricole permettra de réaliser une production de fruits et de légumes afin de nourrir la population locale et de donner surtout un revenu régulier aux 132 femmes maraîchères de Lakamané.**

Le programme prévoit la réalisation et l'équipement d'un forage, la construction d'un château d'eau de 10 m³, la réalisation de canalisations, de bornes pour alimenter en eau par pompage solaire chaque parcelle et de construire quatre bassins en briques de réserve d'eau de 6 m³ chacun, la mise en place d'une clôture de protection contre la divagation des animaux et la construction de deux locaux de stockage des semences et du matériel.

Grâce à notre réseau Essonne-Mali (RésEM), à tous nos partenaires et aux dons des particuliers, nous avons réussi à réunir le budget nécessaire à ce programme d'un montant total de 44 050 euros soit 28 894 906 francs CFA. Les travaux vont démarrer au premier trimestre 2020 et s'achèveront avant la saison des pluies au premier semestre 2021.

Lire sur le site de la mairie l'article consacré au programme 2019-2021 : <https://marolles-en-hurepoix.fr/wp-content/uploads/2019/09/prsentation-illustre-du-projet-2019-2021-pour-lakaman.pdf>

Le RésEM et la ville de Marolles-en-Hurepoix organisent l'EM FEST 2020 le dimanche 2 février 2020 à 16h



Grâce à une aide financière du département, la commission Vie culturelle organise à la salle des fêtes **dimanche 2 février 2020 après-midi la présentation de la pièce intitulée « Les énigmes du Kongka ».**

Vous trouverez ci-dessous une présentation du spectacle «Les énigmes du Kongka» : <https://lacompanieblonba.net/class/les-enigmes-du-kongka/>

Lors de cette manifestation culturelle, la commission Lakamané des Amis du Jumelage présentera en avant-scène une exposition photographique retraçant les 25 ans de coopération décentralisée au profit de Lakamané.

« C'est d'une toute petite graine qu'est sorti le plus grand arbre » proverbe malien.

Vincent FAUVELL-CHAMPION
Responsable de la Commission Lakamané
Association des Amis du Jumelage Marolles-en-Hurepoix

Dons du sang



Donner son sang, c'est offrir la vie.

www.dondusang.net  

Collecte du 27 novembre : 55 volontaires se sont présentés - 47 ont été présentés dont 3 nouveaux

Merci à la mairie pour la préparation de la salle

Pour l'année 2019, sur les 5 collectes, c'est donc 284 personnes qui ont été prélevées. Merci à tous pour votre geste de geste de solidarité.

Calendrier des collectes 2020 pour Marolles-en-Hurepoix

(Salle des fêtes)

- le vendredi 31 janvier de 15h30 à 19h30
- le vendredi 27 mars de 15h30 à 19h30
- le mercredi 27 mai de 15h30 à 19h30
- le mercredi 29 juillet de 15h30 à 19h30
- le vendredi 25 septembre de 15h30 à 19h30
- le jeudi 10 décembre de 15h30 à 19h30

Calendrier des collectes 2020 pour Brétigny

(salle maison neuve)

- Lundi 24 février de 15h à 20h
- Lundi 20 avril de 15h à 20h
- Mardi 16 juin de 15h à 20h
- Lundi 17 août de 15h à 20h
- Lundi 19 octobre de 15h à 20h
- Lundi 21 décembre de 15h à 20h

Les jours sont fixes mais les horaires peuvent varier selon les besoins de l'Établissement Français du Sang (EFS).

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner les patients. L'EFS et les malades ont besoin de la solidarité de tous ! Aujourd'hui, le partage est un mode de vie ; quand il concerne la vie, l'expérience en est bien plus forte. **« Partagez votre pouvoir, donnez votre sang »,** prenez le temps de sauver des vies.

« Nous avons besoin de vous, don de sang maintenant c'est urgent ».





Le 25^{ème} FRANCILIEN, Festival de Courts Métrages vidéo de films francophones



Le Francilien Festival National de Courts métrages Vidéo de Marolles-en-Hurepoix s'est déroulé le week-end des 12 et 13 octobre 2019 à la salle des fêtes.

Le samedi était consacré aux projections des films en compétition. Pendant les pauses, le public pouvait visiter une exposition retraçant les 25 ans du festival.

Le public principalement constitué des réalisateurs pouvait participer au vote pour « Le Prix du public ».

Pour la prochaine édition, nous renforcerons notre promotion afin que ce festival soit encore plus fréquenté par les Marollais, qui peuvent gratuitement assister à des projections de films d'un niveau professionnel, ou participer à la création d'un film.

Jean-Pierre Clavier,
Président du Francilien



MJC

Les années se suivent et la MJC est toujours présente aux côtés des Marolaises et des Marollais pour leur proposer des activités tant sportives que culturelles. De plus, l'association s'efforce de répondre au mieux aux nouvelles attentes tout en conservant les activités à succès déjà existantes. Notre rôle est aussi d'apporter du lien social au travers de nos différents ateliers.

Cette année encore, 700 adhérents nous suivent. Vous pouvez nous retrouver sur Facebook (MJC Marolles-en-Hurepoix) ou site internet (www.mjc-marolles-en-hurepoix.fr).

Après une rentrée de septembre chargée, la fin de l'année l'a été aussi !

Téléthon

De nombreux représentants des clubs Féminin, fils en aiguille et atelier couture étaient présents et ont permis la vente d'objets au profit du Téléthon. **Mention spéciale à l'atelier couture avec Aline**, responsable d'activité, et Hélène, professeure de couture, qui ont tenu un atelier couture spécial chaussettes de Noël le dimanche 17 novembre 2019 au Mille club.

Laure et Anne-Claire, professeures de Danse, se sont rendues disponibles pour venir présenter de très belles démonstrations de danse. Le lapinodrome a eu autant de succès que l'an dernier. **Merci à Viviane et ses lapins béliers.**

Les Talents cachés, les 14 et 15 décembre 2019

3 familles sont à remercier : ALLEGRE, CAREME et BRETON pour toute l'organisation de ce rendez-vous annuel mais aussi l'Association Confidences Créatives avec qui nous entretenons un partenariat fort.

Spectacle de danse à la Résidence du Parc le 20 décembre

Toujours dans un souci de lien social, Laure la professeure et Angélique la responsable d'activité, accompagnées des élèves de la danse moderne et de la Zumba kids ont offert un spectacle de Noël à la Résidence du Parc le vendredi 20 décembre 2019.

Un grand merci aux bénévoles

J'ajoute aussi les bénévoles responsables d'activités nouveaux venus : Sandrine, Louane, Éloïse, et Cristina. Les nouveaux professeurs : Anne-Lise, Marion et Wendy. Merci d'être présentes pour nos adhérents et à nos côtés.

Que tous les bénévoles, sans qui la MJC n'existerait pas, soient remerciés de leurs engagements. Il y a aussi Fabien, Serge, Pierre, Gilles et Déborah, qui sont bénévoles d'un jour mais toujours investis pour la MJC.

Ce début d'année est bien sûr aussi l'occasion de souhaiter nos meilleurs vœux à toutes et tous de la part de la MJC et surtout n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

MJC



Merci à Wendy et Anne-Lise, animatrice Dessin



Anne-Claire, professeur de danse néoclassique



Viviane et ses lapins nains bélier



Laure, professeure de danse moderne, Zumba kids, Zumba adultes et Pilates





Les économies d'énergie

Les ressources de notre planète deviennent de plus en plus rares. Heureusement il est possible d'en recycler une grande partie ! Le fer, le cuivre, l'aluminium, le plastique ou encore le verre, majoritairement présents dans les appareils électriques et électroniques, peuvent être transformés en matières premières secondaires.

Réutiliser ou acheter des objets d'occasion, c'est malin

Avant d'acheter un produit neuf, pensez à l'achat d'occasion en magasin, sur internet ou grâce aux dépôts-ventes, vide-greniers et bourses d'échange. C'est la solution économique pour trouver des biens de seconde main en bon état. C'est très utile pour les vêtements, les jouets, les meubles, les livres...

Pensez également au prêt ou à la location de matériel à usage occasionnel.

Réparer, c'est économiser

Réparer, c'est réduire la consommation des ressources (matières premières, eau et énergie) liée à la fabrication et à la production de déchets.

Réparer, c'est l'astuce pour préserver son porte-monnaie et la planète !

Réparer, c'est aussi continuer à maîtriser des savoir-faire qui ont tendance à se perdre du fait des changements de modes de consommations ou encore du fait d'une obsolescence accrue des produits.

Si vous n'êtes pas bricoleur, vous pouvez trouver l'annuaire des réparateurs situés près de chez vous sur le site de l'ADEME (<https://www.annuaire-reparation.fr/>)

La réparabilité des équipements électriques et électroniques sera bientôt notée sur 10. Comme les garagistes aujourd'hui, les réparateurs devront pouvoir proposer des pièces détachées d'occasion. Et comme les magasins physiques aujourd'hui, les distributeurs en ligne devront reprendre les produits usagés pour toute vente de produit neuf.

Recycler, c'est trier

Donner vos objets est un geste solidaire. Cela permet de soutenir des associations d'insertion et caritatives et de diminuer les déchets et la production d'objets.

Il existe des recycleries comme « De la cave au grenier »

(<https://www.delacaveaugrenier.org/>), des brocantes, Vesti'aid (à Marolles-en-Hurepoix)...

Les plus créatifs d'entre vous peuvent donner une seconde vie à des matériaux.

Internet fourmille d'idées ingénieuses pour recycler de nombreux objets du quotidien au lieu de les jeter.

Quelques exemples : transformer un cadre en plateau de service, utiliser une vieille boîte de cassettes audio pour ranger vos écouteurs et câbles de smartphone, recycler un étui à lunettes en kit de manucure...

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



85 % des déchets textiles sont jetés directement à la poubelle et 95 % des vêtements pourraient être réutilisés ou recyclés.

Je consomme moins et mieux et j'arrête de produire pour détruire.

OBJECTIFS À MOYEN ET LONG TERME

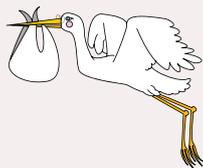
- Renforcement de la réglementation à partir de 2024 sur les jouets, les articles de sport, de bricolage, les cigarettes, les lingettes...
- Un vrai effort doit être fait sur les matériaux de construction, qui sont à l'origine de «70 % des déchets en France» (contre 13 % pour les déchets ménagers). Exemple : on jette chaque année en moquette l'équivalent d'une route Lille-Marseille.

Certaines familles ont commencé leur transition énergétique pour atteindre le zéro déchet. Pourquoi pas vous ?



Naissances

- 26/08 Alice GONDCAILLE
- 20/09 Marthe STOFFEL
- 25/09 Aaron THAEUMALINGAM
- 26/09 Aylane MOKHEBI
- 04/10 Oumou BARRY
- 09/10 Alex IVASIUTIC
- 27/10 Livia DELALANDE
- 29/10 Guilia GARAU
- 05/11 Lyana LE ROUX
- 11/11 Chloé LONKAKA LITUMBA
- 15/11 Mathis ALARY
- 27/11 Mohamed-Lamine COULIBALY
- 09/12 Carla POÇO LOGRE
- 21/12 Cristiano FERREIRA



Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux nouveau-nés.

Mariages

- 21/09 Pricile VINÇON et Cécile BAUDOUIN
- 21/09 Océane GUERRA et Brice AMISTANI



Félicitations aux heureux mariés

Décès

- 14/09 Denise RÉMY née MOUZET
- 28/09 Denise DURAND née LHOMME
- 29/10 Jean-Luc PENAUD
- 31/10 Odette BOULENGER née NOMPONT
- 08/11 Maurice BLEUZEN
- 07/11 Muguette DORDONNAT née GILBERT
- 10/11 Henri DEMACHY
- 28/11 Maxime MAZAUD LEGROS
- 13/12 Claude LOISEAU
- 16/12 Rita DIAS NETO née ROSA
- 17/12 Thérèse LOGRE née DELORME



Toutes nos sincères condoléances aux familles

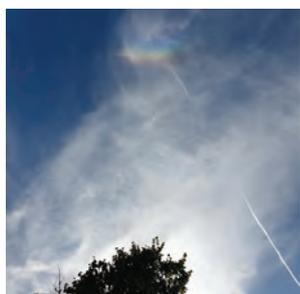
ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS



Dans chaque magazine, nous vous proposons de publier une sélection des plus belles photos.

Drôles, insolites, ou émouvantes, ces images témoignent de votre vie à Marolles-en-Hurepoix.

Envoyez vos photos par mail communication@marolles-en-hurepoix.fr, accompagnées d'une courte légende ou déposez-les en mairie.



Mini arc-en-ciel ou cerf-volant ?

Béatrice GÉRARD



Abeille

Isaura POÇO



Pour voir un arc-en-ciel, il faut supporter la pluie !

Sandrine SMAIL

ET CHEZ NOS VOISINS...



HIVERNALES

Spectacle de clôture
« *Évidences inconnues* »
Vendredi 13 mars à 20h30
à l'espace Daniel Salvi de Ballancourt.

Réservations : 01.64.93.73.73.

Tarifs : 10 et 15 €



DOWNLOAD FESTIVAL

En raison de travaux sur la ligne C du RER et en gare de Brétigny-sur-Orge, Live Nation se voit contraint d'annuler l'édition 2020 du Download Festival prévue sur la Base 217.

Cœur d'Essonne et Live Nation réfléchiront ensemble à des moyens de continuer à porter haut les couleurs de la musique et de la fraternité en Essonne.





NUMÉROS UTILES

SOCIAL

• MÉDECINS

Dr Canivez	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72
Dr Chaigneau	2 rue Eugène Brou	01 64 56 80 27
Dr De Rivas	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74

• NATUROPATE / IRIDOLOGUE

Mme Berritz (Naturopathe/Iridologue)	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) www.les pepitesdemanaturo.com	06 58 35 38 00
Mme Chatry (Naturopathe)	11 place de l'église	06 69 64 96 69

• INFIRMIÈRES

Mme Dessenoix	1 rue Eugène Brou	01 69 14 86 80
Mme Gladkowski	1 rue Eugène Brou	06 08 67 99 34

• INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES

Alexandra JAOUEN et Marie-Line PELTI		01 69 14 86 80 et 06 08 67 99 34
--------------------------------------	--	----------------------------------

• SAGE-FEMME

Mme Bedet	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr	07 67 06 10 20
-----------	---	----------------

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE

M. Dauvergne	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
--------------	---------------------------------------	----------------

• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES

Cerballiance	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
--------------	--------------	----------------

• PHARMACIES

M. Audet	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
M. Maudet	31 Grande Rue	01 69 14 89 49

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme Crépeux-Rougerie	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
Mme Robic	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
Mlle Ginestar	31 Grande Rue	01 69 14 86 30

• OSTHÉOPATHES

Mlle Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
Mme Girard	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70

• PÉDICURES – PODOLOGUES – RÉFLEXOLOGUES

Mme Couturier	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
Mme Frot	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03

• PSYCHOLOGUE

Mme SÉBILLE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
-------------	---------------------------------------	----------------

• CHIRURGIENS DENTISTES

M. et Mme Serror assistés du Dr Yedjer	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
--	---------------------------------	----------------

• SOPHROLOGUE

Mme Nérac	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 70 04 31 53
-----------	---------------------------------------	----------------

• MAGNÉTISME

Mme Dumont	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
------------	---------------------	----------------

• ART THÉRAPEUTE - ENERGÉTIQUE CHAMANIQUE

Mme Placet	25 rue du centre / gaianata.gaianata@gmail.com	06 75 61 68 86
------------	--	----------------

• VÉTÉRINAIRES

Dr Lamour, Dr Plassard et Dr Doumerc	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05
--------------------------------------	-----------------------------	----------------

• SÉCURITÉ SOCIALE

	91040 Évry Cedex	36 46
--	------------------	-------

• ASSISTANTE SOCIALE

Maison des Solidarités (MDS)	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	01 69 17 14 40
------------------------------	---------------------------------	----------------

• ASSISTANTE JURIDIQUE

	Au CCAS, sur RDV, 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
--	--	----------------

ENSEIGNEMENT

École maternelle du Parc de Gaillon		01 69 14 86 06
École maternelle Roger Vivier		01 69 14 83 51
École élémentaire Roger Vivier		01 78 83 01 87
Collège Saint-Exupéry		01 64 56 26 36

CULTE

• Catholique - Père Thomas Moto Kalunga		01 69 14 80 22
Association Interparoissiale : Vincent Pannetier	assipmarolles@gmail.com	
• Église réformée de France - Pasteur : Mme Sook-Hee Youn		01 60 15 18 23
Correspondante locale : Monique Meunier		01 69 14 80 75
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak		06 52 68 02 39
Correspondants locaux : Géry et Annyvonne Machut		01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendès France à Brétigny-sur-Orge		

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
• COSEC – Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/ Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30 / 01 69 14 11 22
• Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire – Mairie		01 69 14 14 40
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade		01 64 56 87 66

URGENCES

- **SMS : 114**
pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler
- **Urgence médicale : 15**
- **Pompiers : 18**
- **Samu : 15**
- **Police secours : 17**
- **Pharmacie de garde :**
Infos sur monpharmacien-idf.fr
ou contactez le commissariat d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91**
- **S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00**
- **S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94**
- **Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000**
- **Violences sexuelles sur enfants**
<http://www.allo119.gouv.fr>
- **Gendarmerie nationale**
rue du Potager - 01 64 56 18 03
- **Dépannage ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 091**
- **Dépannage GAZ 24h/24 7j/7**
0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)
- **Raccordement GAZ : 09 69 36 35 34**
- **Contrat de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ :**
09 69 32 43 24
- **Eau Coeur d'Essonne : 0 800 500 191**
20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

INTERCOMMUNAL

- Halte-Garderie « La Farandole » 01 64 56 05 14
1 Grande Rue

Retrouvez les horaires des piscines sur le site www.coeuressonne.fr rubrique loisirs puis équipements-aquatiques.

- Bassin nautique de l'Arpajonnais,
La Norville 01 64 90 20 64
- Piscine de Breuillet 01 64 58 56 56
- Piscine de Brétigny-sur-Orge 01 60 84 67 21
- Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois 01 69 25 59 95
- Piscine de Morsang 01 69 46 09 59
- Piscine de St Michel-sur-Orge 01 69 80 96 16
- Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Coeur d'Essonne :
0 800 293 991
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

DIVERS

- Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80
- Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407
(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)
- La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)
HORAIRES : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h.
- SNCF Transilien 36 58 (0,25 € TTC/mn)
- Hôtel des Impôts et recette perception
29 avenue du Général de Gaulle,
Arpajon. Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00



Paysages parcs et jardins
S.A.S.
LECOMTE-LANGÉ
Création
Entretien
Elagage



29 Chemin de St-Arnoult Tél. : 01 64 90 15 52
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL Fax : 01 60 83 82 38

Fournitures pour jardins - Arbres fruitiers et d'ornement

solution nuisibles



Prévention et destruction :

- chenilles processionnaires
- frelons asiatiques et européens
- guêpes
- blattes et cafards
- puces
- punaises de lit
- etc...

Récupération d'essaims d'abeilles -> GRATUIT

☎ : 06.47.80.43.36 www.solution-nuisibles.com
contact@solution-nuisibles.com -> Retrouvez-moi sur Facebook

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS



COLAS

ILE-DE-FRANCE
NORMANDIE

- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

Agence d'Etampes
Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES
01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com

Patrick POTHRON
06.29.79.65.26

Les jardins du 91
Devis gratuit
06.29.79.65.26

Agencé Service à la personne
DEVIS GRATUIT
Contrat ponctuel ou annuel

Entretien des espaces verts : tonte, taille de haie, d'arbustes, arbres fruitiers, ...
Abattage, élagage, création de massifs, plantation, ...
Pose de clôture rigide, semi rigide, Pose de claustras bois

Les jardins du 91 - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Email : lesjardinsdu91@hotmail.com - les jardins du 91 - SIRET 75343950400022

ISG

*Achats - Ventes
Locations - Divisions
Estimations gratuites*

AGENCE DE MAROLLES
14 avenue Charles de Gaulle
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX
Tél. : 01 64 56 90 90
isg.marolles@wanadoo.fr

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Équipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Équipements industriels & logistiques



ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maisse
Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10
www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@wanadoo.fr

Bruno NOËL
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix

Floralia

Toutes compositions florales
Naissances Mariages Décès



15 avenue Charles de Gaulle CB par téléphone
91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 64 56 91 08

SwissLife

www.swisslife.fr



Evelyne Robic

Agent Général d'Assurances

Retraite - Épargne - Santé - Habitation

1 rue Anatole France - 91220 Brétigny sur Orge
Tél. : 01 60 85 09 75 - evelyne.robic.ag@swisslife.fr

- INFORMATIQUE -



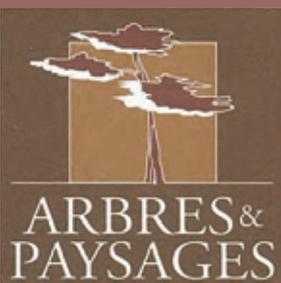
M2i

Particuliers et entreprises

- Installation et dépannage
- Récupération des données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels

services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la Marnière
ZA de la Marnière
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

Tél. : 01.64.90.55.58



Concevoir,
aménager, entretenir,
tailler, arroser

Tél. : 01 60 81 17 17

Fax : 01 64 59 96 46

3, rue Thomas Edison • 91630 Guibeville

www.arbres-et-paysages.fr

S.N. LONGIPONT VERT

Paysagiste
Maçonnerie paysagère

23 Parc Gaillon

91630 Marolles en Hurepoix

CHAMBERT Didier 07.61.61.75.12

DENIS Michel 07.61.90.82.27

Bureau 01.64.56.84.83

snlongipontvert@gmail.com

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Vitrierie
Revêtements
de sols et murs

J.-C. & P. BLUM

Tél./Fax 01 69 14 86 07

31, Grande Rue

91630 Marolles-en-Hurepoix



- ECLAIRAGE PUBLIC
- SIGNALISATION TRICOLORE
- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. QUEKENBORN

7 chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix

Tél. : 01 69 88 80 12 - Fax : 01 69 88 09 11

Vous avez un projet immobilier ?

Contactez votre conseiller immobilier CAPIFRANCE
sur Marolles En Hurepoix et ses environs



Vincent ANDRADE

06 50 62 08 10

vincent.andrade@capifrance.fr

RSAC : 823 388 764 - EVRY



www.capifrance.fr

capifrance



SFRE

TRAVAUX PUBLICS
VRD

ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenots
91150 ETAMPES

01 69 78 19 90

sfre@sfre.fr

